

CHAMPIONNATS DE FRANCE

CADETS

BOLLÈNE - LES 23 ET 24 AOÛT 1987

Quatre demoiselles et vingt-cinq garçons se sont retrouvés réunis sur la place de l'Hôtel-de-Ville de Bollène pour le tirage au sort de ce Championnat Cadets 1987. Si l'on compte bien, cela fait vingt-neuf concurrents. Il en manquait un. Où était passé le trentième ? Nous l'attendrions vainement pendant ce championnat. D'après les rumeurs, il semblerait que le concurrent du Nord ne pensait pas venir. Alors, non seulement il s'est mis en infraction par rapport au règlement des championnats, mais SURTOUT, il a privé un de ses collègues de participer à une épreuve convoitée.

Les parcours proposés se situaient sur un petit canal d'une douzaine de mètres de largeur. L'épreuve avait lieu en ligne. Je pense, quant à moi, que la limitation de l'amorce était insuffisante, puisqu'aussi bien l'amorçage a ressemblé à ce que l'on voit tous les dimanches. Peut-être que les problèmes posés par ce choix étaient difficilement surmontables par des cadets, d'une part, et que les indications sur la manière dont ce bief était pêché leur a manqué... ou n'ont pas été suivies.

La partie du canal supportant la première manche comportait une zone centrale avec des herbiers. Malgré cela, c'est à l'aile amont que Christophe Anzil gagne avec 43 poissons et un rappel... au chènevis. Mais ses suivants sont au 14, au 15, au 20 et au 23. Le numéro un vient ensuite. Des goujons et gardons forment l'essentiel des prises. Les concurrents ont eu à supporter un soleil très ardent et une température élevée ! votre serviteur aussi... Hélas, qui a été vaincu par des boissons trop froides absorbées en trop grande quantité. Aussi, je ne pourrai faire que des commentaires sur le peu que j'ai vu des manches suivantes, puisque je connais mieux les talus voisins que les berges du canal.

Dimanche matin, pour la deuxième manche, le temps s'était gâté et la température rafraîchie. La partie du canal proposée à nos jeunes pêcheurs était vierge de toute végétation aquatique. Le hasard du tirage des colonnes avait situé le deuxième et le troisième de la première manche l'un à l'aile aval, l'autre à l'aile amont. Ils en ont profité pour terminer respectivement premier et second. Beaucoup moins de prises que la veille avec, malheureusement, des capots et la majorité des concurrents en dessous de dix poissons. Le classement intermédiaire s'établissait comme suit : Guillaume Fouchier, 3 points, Jean-Claude Maillet, 5 points, Bruno Darras, 12 points, les autres déjà loin.

La troisième manche se disputait sur une zone très herbeuse sur une grande partie. Là aussi, le nombre de prises fut assez maigre pour la majorité. Le 2 ayant été neutralisé, Torrano et Onillon, voisins de la deuxième manche, se retrouvaient de nouveau ensemble, mais à l'aile aval. Ce fut un *mano a mano* terrible avec rappels... à chaque coulée. Ils ne laissèrent rien passer et leur collègue Abassi en sait quelque chose. Vincent Onillon prenait le dessus sur Raphaël Torrano, malgré beaucoup plus de poissons pour ce dernier. Denis Périgois terminait troisième au numéro 16. A noter que certains concurrents ont perdu du poisson dans des herbiers, la longueur de leurs cannes ne pouvant compenser la largeur de l'herbier. *N'est-ce pas, Bernard ?*

Finalement, Guillaume Fouchier, du C.S.D. 17, l'emportait confortablement, devant Raphaël Torrano, le régional de l'étape, et Vincent Onillon, du C.S.D. 49. Le palmarès était proclamé en présence de M. Sabatier, maire de Bollène et conseiller général, de M. Rieux Arnaud, président de l'A.P.C. de Bollène, de M. Giely, président de la Ligue Provence-Côte-d'Azur. Des remerciements doivent leur être apportés, aussi bien pour leur accueil que pour l'organisation dans les locaux de l'association de pêche de Bollène, du repas en commun dimanche midi pendant un orage d'une rare violence. Les hommes de terrain, François Neubout, Serge Reynaud et Bernard Aubert recevaient, par les soins de votre serviteur, des souvenirs offerts par la F.F.P.C. pour le travail technique qu'ils ont accompli avant et pendant le championnat avec toute leur équipe.

			Tirage			Manche 1			Manche 2			Manche 3			Pts
1	FOUCHIER G.	(17)	14	1	21	70	1270	2	26	930	1	2	410	10	13
2	TORRANO R.	(84)	17	21	1	20	320	16	12	200	5	42	1550	2	23
3	ONILLON V.	(49)	11	22	3	18	370	14	8	150	9	25	2115	1	24
4	MAILLET J.C.	(63)	15	30	10	42	1230	3	50	860	2	5	105	24	29
5	PAUTRAT S.	(45)	20	8	29	34	930	4	2	50	23	13	915	4	31
6	BERNARD F.	(24)	18	4	11	24	620	7	6	120	15	11	515	9	31
7	DARRAS B.	(80)	8	25	14	31	585	8	11	235	4	3	125	22	34
8	PERIGOIS D.	(49)	6	26	16	4	140	23	8	140	11	16	960	3	37
9	RAGER E.	(45)	7	18	27	6	110	27	9	175	6	11	655	8	41
10	ACLOQUE N.	(80)	5	13	26	6	150	22	3	135	13	10	700	6	41
11	LESOURD E.	(80)	23	16	5	32	750	5	5	115	16	5	135	21	42
12	LETERME V.	(59)	16	10	30	13	465	9	0	-	30	23	735	5	43
13	MONNERIE O.	(33)	24	5	13	23	445	11	3	105	17	3	245	15	43
14	SIEZENIS I.	(75)	3	19	23	30	420	13	4	80	20	9	315	11	44
15	ANZIL C.	(86)	30	9	19	43	1315	1	3	45	27	7	205	17	45
16	PIGNOUX L.	(86)	10	29	20	2	40	29	23	365	3	7	255	13	45
17	ABASSI	(59)	13	27	4	13	455	10	2	50	23	3	215	16	49
18	CARON R.	(49)	26	6	27	1	125	25	3	95	18	9	685	7	50
19	GAILLARD P.	(35)	29	17	9	5	185	20	5	145	10	9	165	20	50
20	BRIDOUX S.	(91)	1	11	22	24	640	6	2	70	21	3	95	26	53
21	CHAUVOT F.	(21)	19	28	8	4	180	21	8	160	8	5	105	24	53
22	DREUX B.	(49)	22	3	11	27	435	12	4	140	12	1	45	29	53
23	PINAUT K.	(58)	4	24	18	13	205	18	2	50	23	6	290	12	53
24	DESESTRETS S.	(07)	2	23	12	17	325	15	4	90	19	5	115	23	57
25	SOULAS K.	(03)	12	2	24	5	115	26	7	175	7	4	90	27	60
26	MAYEUX C.	(62)	28	7	15	6	190	19	9	50	23	6	180	18	60
27	NOISETTE L.	(02)	27	20	6	1	65	28	7	125	14	11	175	19	61
28	RABOUILLE M.	(80)	9	12	28	7	125	24	0	-	30	15	245	14	67
29	TORRANO C.	(84)	25	15	7	8	320	17	3	65	22	3	75	28	67